

# Le puy de Louchadière

## Distance

↔ 11.5  
km

## Durée

🕒 3h45

## Difficulté

📊 Difficile

## Dénivelé

📈 +385  
m

## Balisage

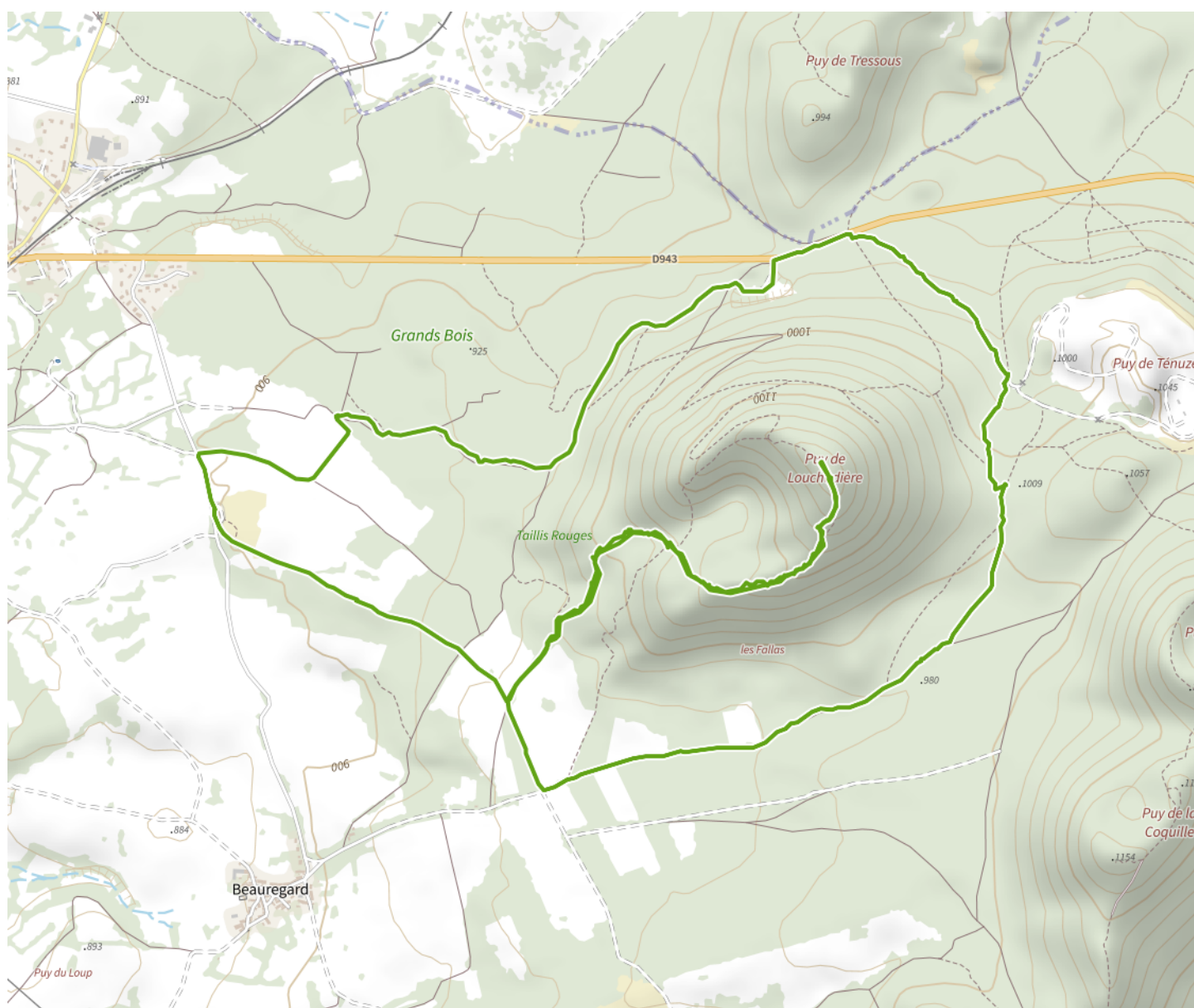
🟡 Jaune

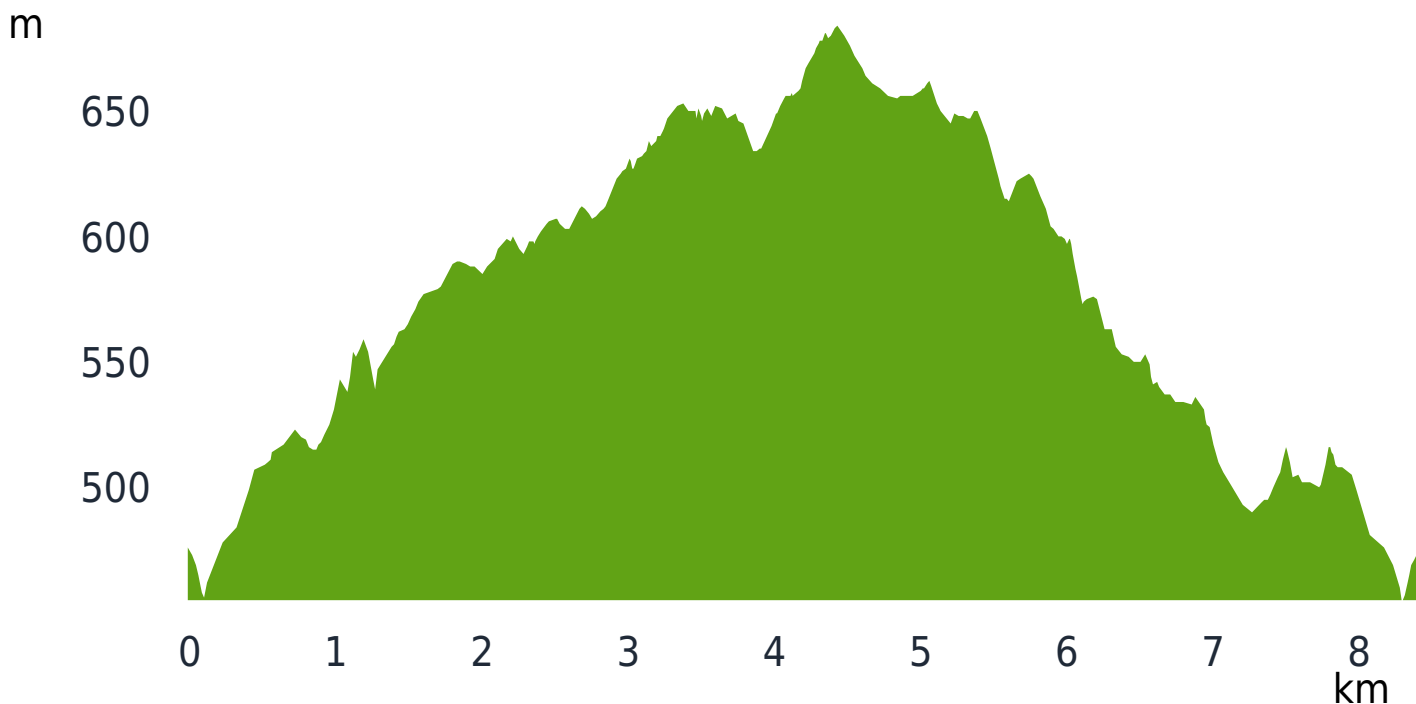


**Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.**

Présence de troupeaux et chiens de protection

## Itinéraire





---

## Point de départ

### Ville de départ

Saint-Ours

### Adresse de départ

Parking sur la D 576 entre le Vauriat et Beauregard (900 m après le Vauriat)  
63230 Saint-Ours

### Accès au point de départ

Sur la D943 entre St-Ours-les-Roches et Volvic, à 400m à l'Est du passage à niveau du Vauriat, emprunter la D576 (direction Beauregard) pendant 900 m jusqu'à un parking où se trouve le panneau de départ.

---

## Description du parcours

A 1198 m le sommet du puy de Louchadière et son cône égueulé offre un terrain de jeu à une faune variée. Jolis points de vue sur la chaîne des Puys et sur les puys de Sarcoui, Goules, Gouttes, Fraisse, Clerziou, Grand Suchet, puy de Dôme...

## Détail du parcours étape par étape

**Étape 1 :** Emprunter l'escalier juste à côté du panneau de départ et monter le sentier (en haut, vue sur les puys de Louchadière, Chopine, Dôme et Côme) qui, après 100 m, redescend sur une large piste. Suivre celle-ci à gauche et poursuivre en montée douce sur environ 1 km. Atteindre un croisement juste avant la fin de la montée (à gauche, signalétique départementale indiquant que l'aller-retour avec le sommet a une durée de 1h).

**Étape 2 :** Quitter la piste en prenant à gauche un chemin herbeux qui, rapidement, pénètre dans le bois de hêtres. À la première intersection, monter à gauche. Ignorer les deux chemins suivants (l'un descendant à droite, l'autre montant à gauche) et poursuivre en face à travers la hêtraie, jusqu'à la borne géodésique marquant le sommet (puy de Louchadière, alt. 1198 m). À 20 m de ce point, vue sur les Puys, le massif du Sancy et les Combrailles.

**Étape 3 :** Faire demi-tour et effectuer la descente strictement par le même itinéraire que la montée. De retour sur la piste (PC 1), tourner à gauche (vue sur les puys de Jume, Coquille, Chopine et Dôme) et aller, sur 300 m, jusqu'à un croisement de pistes.

**Étape 4 :** Tourner à gauche (« Chuchoter », sculpture land'art) et cheminer à découvert puis dans la forêt. À la deuxième fourche (où deux circuits balisés en jaune se séparent), bifurquer à gauche dans la forêt de résineux. Parvenant à un sentier plus large, le suivre à droite sur une centaine de mètres. Prendre à gauche dans la hêtraie et tout de suite à droite. Après 100 m environ, quitter le chemin pour descendre dans une sente à droite jusqu'à une large piste cendrée. Suivre celle-ci à gauche jusqu'à la grande route.

**Étape 5 :** La longer par la gauche sur 200 m (prudence, circulation dangereuse), tourner à gauche pour atteindre l'ancienne carrière, la traverser pour arriver sur un chemin. Partir à gauche et rester sur ce chemin principal longeant une plantation de reboisement. Pénétrer dans la forêt. À la fourche, bifurquer à droite et progresser jusqu'à la sortie de la forêt.

**Étape 6 :** Prendre complètement à gauche une sente herbeuse qui, après avoir longé sur 100 m la lisière du bois, oblique à droite et rejoint un chemin agricole. Emprunter celui-ci à droite jusqu'à la route (D576). Tourner à gauche pour regagner le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.